

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n° 21/2018

OBJET : REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Conseillers en exercice :	23
Présents :	16
Excusés :	7
Pouvoirs :	6
Votants :	22

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 28 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 15 juin 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Adjoints,

Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Hélène GARDET, Jean-Pierre MAURIN, Colette ZALMA, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Grégory MARCUCCI, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA, Nathalie d'ESQUERMES, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Christian GORACCI qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Olivia LEVINGSTON, Claudine NAVARRO qui a donné pouvoir à Hélène GARDET, Eric ROMAN qui a donné pouvoir à Pierre BRANCATO, Virginie CHABERT qui a donné pouvoir à Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO qui a donné pouvoir à Jean-François PIOVESANA, Théodore PAPPALO,

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que Monsieur le Président du Conseil Départemental, a communiqué, par courrier du 18 mai dernier, les procédures relatives aux aides financières au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2018.

Monsieur le Maire **propose** :

- 1) De procéder à la pose de glissières de sécurité chemin de la Grande Fontaine (2.660 € HT) et Chemin des Colles (4.040.00 € HT) A hauteur du numéro 150.
- 2) De procéder à la réfection du pont de la Brague, au niveau du centre équestre « Ranch de la Brague », endommagé lors des fortes pluies de cet hiver.
- 3) De procéder aux marquages aux sols Chemin de la Rouguière, sur la RD 2085 (places de parkings zone bleue), arrêts du bus, Chemin de l'Hubac, Chemin du Cabanon.
- 4) De procéder à l'acquisition de signalisations verticales.
- 5) D'acquérir un radar pédagogique mobile afin d'inciter les usagers de la route à ralentir.

Monsieur le Maire propose également le plan de financement suivant :

	Fourniture et pose de glissières de sécurité chemins de la Grande Fontaine et des Colles	Réfection du pont de la Brague au niveau du centre équestre « Ranch de la Brague »	Peinture au sol	Acquisition signalisation verticale	Acquisition radar pédagogique solaire	TOTAUX HT
Coût estimé des dépenses	6.700 € HT	6.120 € HT	2.880,20 € HT	251.60 € HT	1.833 € HT	17.784,80 € HT
Subvention du Conseil Départemental	-		-			
CASA (Aide exceptionnelle)	-		-			
SENAT enveloppe parlementaire 2016	-		-			
PRODUIT DES AMENDES DE POLICE sollicité 30 %	2.010 €	1.836 €	864.06 €	75.48 €	549.90 €	5.335,44 €
Part communale sur fonds propres	4.690 € HT	4.284 € HT	2.016,14 € HT	176.12 € HT	1.283,10 € HT	12.449.36 € HT

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

APPROUVE les opérations ci-dessus proposées,

APPROUVE le coût des dépenses ci-dessus,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le **- 5 JUIL. 2018**
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le **- 5 JUIL. 2018**

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

